



Commission de l'Environnement
de Bruxelles et Environs asbl

BELGIQUE-BELGIË
P.P
1030 BRUXELLES 3
P003388

- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

L'Echo du Marais

N° 122 - Eté 2017 – Périodique trimestriel



EDITORIAL	3
UNE RECONNAISSANCE ET UN ENCOURAGEMENT POUR TOUS !	3
VIE DE LA CEBE	4
GESTIONS DE MAI... ..	4
ARTICLES – MINI-DOSSIERS	5
L'ALYSSON BLANC (BERTEROA INCANA SUBSP.INCANA), UN PIONNIER DE SOLS SECS.....	5
AU SECOURS DES ABEILLES	6
TENDEZ L'OREILLE.....	8
NOS SITES	11
DESSINE-MOI L'HOF TER MUSSCHEN.....	11
OBSERVATIONS	13
OBSERVATIONS EN GESTION.....	13
UN NOUVEAU GESTIONNAIRE À L'HOF TER MUSSCHEN	13
PATRIMOINE	14
VISITE DANS LE BAS EVERE	14
ACTIONS	19
PIEGEAGE EN BORDURE DE L'HOF TER MUSSCHEN !	19
PRODUITS & PUBLICATIONS	20
AGENDA	21
VISITES - ANIMATIONS - GESTION.....	21
COTISATIONS ET DONS	22
JOURNÉES DU PATRIMOINE 2017 EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	23
DATES.....	24



CEBE asbl – MOB vzw

Rue Mosselmansstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

info@cebe.be <http://www.cebe.be>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



Visites



Guidées, libres, sur demande

Moeraske

Hof ter Musschen

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max).

Scolaires

Moeraske

Hof ter Musschen

Anne-Marie Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

am.paelinck@gmail.com

Des initiations à la nature, pour les écoles, sont organisées en semaine (€ 1 par enfant).



Activités - Gestions



Moeraske

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Hof ter Musschen

Michel Durant

0479 / 904 879

michel.mejg.durant@belgacom.net

Potager biologique

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Jardin des Aromatiques

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Fournil de l'Hof ter Musschen

David Waiengnier

02 / 216 38 32 (soir)

fournil@cebe.be

Trésorier ASBL

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

pat.vandenborre@skynet.be

Secrétaire ASBL

Jean-Philippe Coppée

02 / 242 30 85 (soir)

info@cebe.be

La CEBE tient à remercier Madame la Ministre de l'Environnement, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils nous ont attribués en 2016.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.



Ce numéro a été envoyé à l'impression en date du 19 juin 2017.



Editorial

Une reconnaissance et un encouragement pour tous !

par Michel Moreels

Vous vous souvenez sûrement. Le 9 décembre 2014, la CEBE avait été désignée 'lauréate' belge du Prix du Paysage, pour son action de préservation et de valorisation du site de l'Hof ter Musschen à Woluwe-Saint-Lambert. A ce titre, nous avons d'ailleurs reçu de la Région de Bruxelles-Capitale un trophée en cristal, symbolisant ce prix (cf. EDM n°113).

Puis notre projet a concouru, avec 11 autres réalisations⁽¹⁾ venant d'un peu partout en Europe (= onze autres lauréats nationaux), à l'occasion de la 4^{ème} session du Prix du Paysage du Conseil de l'Europe. Ce prix, attribué par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe⁽²⁾, sur proposition conjointe d'un Jury international et d'un Comité d'experts compétent chargé du suivi de la mise en œuvre de la Convention, a pour but de reconnaître des réalisations remarquables dans le domaine et de sensibiliser les populations à l'importance du paysage.

Ce prix européen a été octroyé, le 14 octobre 2015, à un projet hongro-slovène de coopération transfrontalière des collectivités locales au profit du patrimoine paysager. Nous ne sommes pas 'premier' mais notre projet n'a cependant pas démerité. Le Comité des Ministres l'a classé ex-æquo avec 7 autres projets en saluant leur « grande valeur »⁽³⁾ et en recommandant -détail important !- « de les faire connaître du grand public pour leur valeur exemplaire et en tant que source d'inspiration »⁽⁴⁾. Ceci faisant, notre réalisation a fait l'objet d'une publication du Conseil de l'Europe⁽⁵⁾ qui reprend de manière synthétisée tous les projets ayant été présentés lors des 4 sessions de ce prix (2008-2009, 2010-2011, 2012-2013 et 2014-2015). Histoire de laisser une trace, de susciter des idées...

Mais ce n'est pas tout. Ce 7 juin, nous avons eu l'honneur de recevoir des mains de Madame Maguelonne Déjeant-Pons, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, un diplôme attestant de notre participation fructueuse à ce prix. Élément valorisant, cette remise de diplôme s'est effectuée lors d'un séminaire international d'une quinzaine d'experts en patrimoine du Conseil de l'Europe, séminaire qui se tenait, à la demande de la Secrétaire exécutive,... dans les locaux mêmes de la ferme Hof ter Musschen. L'occasion pour eux de pouvoir appréhender, de visu, l'action sur le terrain.

La CEBE, en "local" de l'évènement, en a évidemment profité pour présenter le site naturel et notre engagement en faveur de celui-ci.

C'est, accompagnés par le chant des rousserolles effarvates, très en voix pour l'occasion, que nous avons guidé ce groupe d'experts. La présentation du fournil, pour laquelle nos 'fourniers' avaient allumé le four, et notre activité 'cuisson de pain' les ont aussi grandement intéressés. La représentante chypriote insista sur le fait que de nombreux "trucs pratiques" pour cuire le pain, expliqués par les experts de la CEBE, étaient ceux qu'elle savait avoir été jadis utilisés dans sa contrée d'origine ! Le tout se clôtura par un sympathique verre de l'amitié entre experts du patrimoine et membres de la CEBE, petite réception à laquelle participa aussi, Monsieur G. Matgen, Echevin de l'Environnement de Woluwe-Saint-Lambert. N'oublions pas aussi de remercier Mesdames I. Leroy et B. Vander Brugghen de 'Bruxelles Urbanisme et Patrimoine' qui ont organisé et encadré cette belle manifestation que la CEBE n'est pas prête d'oublier.



Visite des experts européens sur le terrain (HTM – juin 2017)
Betty L'hoest - © 2017 CEBE-MOB

In fine, ce brillant résultat est cependant celui de tous les bénévoles qui, au fil des ans, se sont succédé pour protéger et faire vivre ce magnifique site de l'Hof ter Musschen. A eux aussi, un énorme merci ! Sans leur engagement, rien n'aurait été possible. Ce 'prix du paysage' n'est pas une fin en soi. Il démontre que nous œuvrons dans la bonne direction et il nous encourage pour poursuivre notre action !

⁽¹⁾ Ce "concours international" n'est ouvert qu'à des projets réalisés depuis plus de trois ans.

⁽²⁾ Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'Homme du continent. Différent des institutions européennes classiques (commission, parlement, etc), il comprend en fait 47 états, dont les 28 états-membres de l'Union européenne.

⁽³⁾ Convention européenne du paysage - L'alliance du prix du paysage du Conseil de l'Europe, in Série aménagement du territoire européen et paysage, n° 103, s.l., 2016, p. 120.

⁽⁴⁾ Id.

⁽⁵⁾ Convention européenne du paysage, Op. Cit.



Vie de la CEBE

Gestions de mai...

par Jean-Philippe Coppée et Michel Moreels

Parmi toutes nos activités, ce sont probablement les gestions qui apportent le plus grand sentiment de satisfaction (suivi de près par les visites guidées). En effet, relevons d'abord le bien-être personnel que cela apporte en termes de rencontres humaines et de dépense physique.

Ensuite, il y a l'intense satisfaction d'avoir œuvré réellement à la préservation et au maintien de la biodiversité locale. Cette dernière se laisse d'ailleurs plus facilement approcher. La proximité du travail (taille, fauche p.ex.) avec le milieu permet souvent des observations rares, soit par leur sujet, soit par l'intensité même de l'observation.

Enfin, et cela complète le sentiment de satisfaction directe, cela permet de suivre le Moeraske ou l'Hof ter Musschen au fil des mois, des saisons et des années. En effet, le travail de gestion ne se mesure pas toujours immédiatement (une réparation dans une 'digue' ou une clôture p.ex.). Parfois cela prend plus de temps, comme le développement d'une population d'orchidées.

6 mai 2017 à l'Hof ter Musschen

Pas moins de treize personnes y ont pris part. Au menu : évacuation de bois mort, fauches d'orties ainsi que celle de la végétation du rucher. Le tout sous un climat enfin printanier ! La gestion est une activité très plaisante, mais lorsque le soleil se met de la partie, alors cela devient grandiose.



André, fin prêt pour faucher la zone du rucher ! (HTM – mai 2017)
Michel Moreels - © 2017 CEBE-MOB



Michel (Durant) ou la preuve que la gestion participe à la conservation (HTM – mai 2017)
Claire Dicker - © 2017 CEBE-MOB

13 mai 2017 au Moeraske

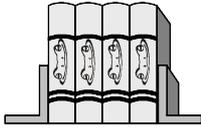
Programme chargé pour cette journée de gestion mensuelle au Moeraske. Jugez plutôt : entretien des chemins du Walckiers, réparation de la clôture (un grand classique !) du même Walckiers, toujours au Walckiers entretien d'un des deux vergers, taille d'une haie et fauche d'une zone de *Typha* dans la mare principale du Moeraske.

Pour mener cela à bien, 8 bénévoles ont donné de leur temps.

A côté de briscards expérimentés comme Josette, Michèle, André et Michel... il y avait aussi des recrues plus jeunes. Merci à Philippine, Isabelle, Arthur et Maël. En ce samedi de mai, on a pris un coup de jeune à la CEBE !



Coup de jeune lors de la gestion de mai
(Moeraske – mai 2017)
Michel Moreels - © 2017 CEBE-MOB



Articles – Mini-dossiers

L'Alysson blanc (*Berteroa incana subsp. incana*), un pionnier de sols secs

par Anne-Marie Paelinck

Anne-Marie délaisse ici quelque peu sa 'botanique des rues' pour un court article sur une des plantes les plus particulières du Moeraske.

L'Alysson blanc (*Berteroa incana subsp. incana*), un pionnier de sols secs, voire steppiques, au Moeraske, une plante obsidionale dans la vallée de la Loire.

Steppique et Moeraske, voilà bien des termes antinomiques ! Sec et humide ! Eh oui ! C'est une caractéristique du site du Moeraske ! Des milieux différents le composent et même des milieux aux facettes opposées se côtoient !

Originaire de l'Europe de l'Est et des steppes d'Asie centrale, l'alysson blanc est une jolie crucifère grisâtre. Il est couvert de poils, la plupart étoilés. Ses quatre pétales sont blancs, profondément échancrés (bifides) et paraissent dès lors plus nombreux ! Ses fruits sont caractéristiques des Crucifères. Ce sont des silicules*. Elles sont ellipsoïdales et surmontées du style* persistant long de 1,5-4mm. Ajoutons que l'alysson blanc est une plante annuelle.

Naturalisé en Europe occidentale, l'alysson blanc est un **pionnier de sols secs**, sableux à limoneux, que l'action de l'homme a **perturbés**.



Berteroa incana (Moeraske – août 2006)
Jean-Philippe Coppée - © 2017 CEBE-MOB

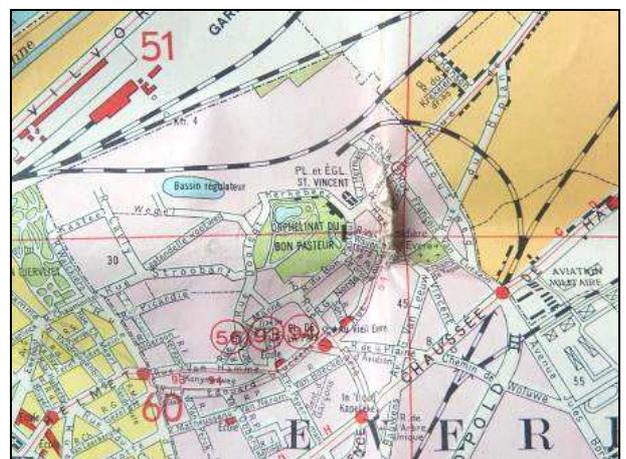


Berteroa incana - Extrait de la Flore descriptive et illustrée de la France par l'Abbé H. Coste (1937)

En Région bruxelloise, nous le rencontrons principalement dans le Nord-est de Bruxelles, en particulier dans les terrains ferroviaires et la zone portuaire.

Au **Moeraske**, il colonise une **pelouse mésoxérophile*** à proximité des voies actuelles du chemin de fer. Celle-ci recouvre l'ancienne assise d'une voie ferroviaire qui reliait la gare de Schaerbeek à l'aéroport militaire de Haren-Evere. Ce dernier avait été créé par les Allemands en 1914. Mais actuellement il n'existe plus. Les activités militaires ont été déplacées à l'aérodrome de Melsbroeck.

Quant à l'eau de pluie, elle percole très bien dans cette pelouse au travers de la cendrée provenant des locomotives à vapeur, du ballast de l'ancienne assise et du sable. Aussi, dans ce sol filtrant et sec, nous pouvons observer des plantes caractéristiques de ce milieu : la vipérine (*Echium vulgare*), la sabline (*Arenaria serpyllifolia*), le céraiste scarieux (*Cerastium semidecandrum*) et le céraiste nain (*Cerastium pumilum*) et bien sûr l'alysson blanc (*Berteroa incana*).



Plan De Roeck – après 1923 – La boucle de chemin de fer vers l'aérodrome de Haren-Evere est bien visible.

Comment l'alysson blanc est-il arrivé au Moeraske ? Par le transport ferroviaire probablement !

Et dans la vallée de la Loire, quelle est l'explication de son apparition?

Selon Guillaume Delaunay, il est apparu le long du fleuve vers 1870 lors de la guerre franco-prussienne. Il serait arrivé dans le fourrage des chevaux d'Outre-Rhin. E-H. Tourlet (1843-1907) signale sa présence en 1871 dans la région, à Tours, dans un camp occupé par des militaires.

Aussi, l'alysson blanc est considéré comme une **plante obsidionale**. Cet adjectif « obsidional » vient du latin *obsidio* : action d'assiéger, siège et « qualifie une plante qui étend son aire de répartition en suivant les armées » (G. Delaunay).

Le long de la Loire, l'alysson blanc colonise la levée, digue latérale protégeant une partie de la vallée des crues du fleuve. Souvent exposée plein sud, elle est colonisée par une flore rudérale ou steppique, comme par exemple l'alysson blanc.

Vocabulaire

Mésoxérophile : (adj. du grec *mesos* : médian, milieu et *xeros* : sec) se dit d'une espèce capable de vivre dans des milieux secs mais pas d'une extrême sécheresse.

Silicule (la) : (du latin *siliqua*, silique) fruit sec, court, s'ouvrant en deux valves séparées par une fausse cloison sur les bords de laquelle sont attachées les graines.

Style (le) : (du grec *stulos*, colonne) rétrécissement plus ou moins long, semblable à une petite colonne, reliant l'ovaire au stigmate, surface réceptrice du pollen.

Bibliographie sommaire

- Atlas van de flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest, 2006. éd. Instituut voor natuur en bosonderzoek, Nationale Plantentuin van België.
- COSTE, H., 1937. - Flore de la France, vol.1, p.109.
- DELAUNAY, G., 2016. - Lettre d'un amoureux des plantes de la Loire... Promenade botanique dans le lit de la Loire (La Garance voyageuse, automne 2016, n°115, p. 4-28).
- LAMBINON, J., DELVOSALLE, L., DUVIGNEAUD, J., 2012. - Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines. Sixième édition. Jardin botanique de Meise.
- LEURQUIN, J., 2008. - Etude des Crucifères (Brassicaceae) de la Belgique et des régions voisines, Wellin. p.52.
- WAUTERS, TH, 1991.- Etude écologique et paysagère du Moeraske (à Evere et à Schaerbeek). Travail de fin d'études pour l'obtention du grade de licencié en Sciences Botaniques, p.53.
- www.floraofbrussels.be/floraofbrussels/indexfr.php.

Au secours des abeilles

Par Betty Beys

Les abeilles, les bourdons et autres pollinisateurs transportent le pollen de fleur en fleur et sont à ce titre indispensables pour la survie de nombreuses plantes à fleurs (80 % des plantes sauvages).

Mais ! Ils dépérissent partout dans le monde : maladies, pollution chimique, manque de ressources alimentaires ou le tout à la fois, les causes seraient multiples.

Une prise de conscience mondiale débouche heureusement sur la recherche des causes du déclin et la mise en place de mesures pour y faire face. En Belgique, un Plan fédéral Abeilles 2017 – 2019 vient d'être publié le 12 mai dernier. Il s'inscrit dans cette mouvance.

Collaboratrices des agriculteurs

Parmi les quelque 20.000 espèces d'abeilles dans le monde, 370 sont connues en Belgique et assurent un travail capital de pollinisation, tout en butinant le nectar des fleurs. Une seule espèce, élevée par les apiculteurs (*Apis mellifera*), interviendrait pour 15 % dans la production des pommes, poires, cerises, tomates, courgettes, haricots, colza,... C'est dire l'importance des abeilles domestiques en agriculture, fruiticulture, horticulture. En Europe, 84 % de toutes les plantes cultivées sont pollinisées par des insectes dont principalement les abeilles.

Les temps sont durs

Depuis une vingtaine d'années, on déplore une régression des abeilles sauvages et domestiques, surtout en Europe, en Amérique du Nord et Centrale : selon le rapport de l'IPBES^(*), jusqu'à 60 % de mortalité des abeilles domestiques pour l'hiver 2006 – 2007 aux seuls USA.

La surmortalité hivernale augmente aussi en Belgique. On est passé de 17% des ruchers en 2004 à 28% en 2011.

Qui et/ou quoi incriminer ?

Les causes sont vraisemblablement nombreuses et complexes.

La disparition des habitats et la diminution de la diversité des plantes se traduisent par un appauvrissement des ressources alimentaires pour les insectes.

La contamination de l'environnement par des produits chimiques, notamment les pesticides, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, les changements climatiques interviennent également dans le phénomène de dépérissement.

Agir pour la santé des abeilles

Recherches et actions ont été développées aux niveaux mondial, européen, belge. Des organismes spécifiques ont été créés, comme l'IPBES. Des mesures indirectes sont également bénéfiques, comme les accords pour préserver la biodiversité : la CBD, Convention sur la diversité biologique (une des 3 Conventions de Rio) et les objectifs d'Aichi, qui concernent la sauvegarde des espèces et des écosystèmes fournissant des services essentiels aux moyens de subsistance, tels que la pollinisation.

Le programme de recherche européen « Horizon 2020 » (2016) et les unités de l'EFSA^(*) concernées par le déclin des abeilles (2012) œuvrent pour comprendre ce qui se passe.

En Belgique aussi, dans les trois Régions, des études et programmes vont dans le même sens. Au fédéral, un premier Plan Abeilles 2012 – 2014 a débouché sur des

actions concrètes en faveur des abeilles. Mais les défis restent nombreux et ont conduit à instaurer le présent plan.



Les apiculteurs et leurs abeilles : une passion (HTM – mai 2013)
Raymond Beys - © 2017 CEBE-MOB

Les ambitions du Plan 2017 – 2019

Ce plan vise à aider les apiculteurs, à comprendre les racines du phénomène de déclin et à en maîtriser les risques.

Il prévoit d'établir un monitoring de la mortalité des abeilles domestiques. Une surveillance sera organisée par l'AFSCA^(*) chez 200 apiculteurs pour tenter de déterminer les causes de mortalité dans leurs ruchers : maladies (telles que varroase, loque, petit coléoptère des ruches, ...), pesticides (certains insecticides particulièrement toxiques pour les abeilles).

Un des objectifs est d'identifier les différentes maladies et leur fréquence et aussi de voir si certaines pratiques apicoles sont plus associées que d'autres à la mortalité des abeilles. Des études sont lancées pour évaluer le niveau de contamination chimique des colonies et son origine (analyses des pollens prélevés dans chaque rucher).



Alain Doornaert - © 2017 CEBE-MOB

Des recherches sont également envisagées pour élucider le phénomène de tolérance de certaines populations d'abeilles aux médicaments contre l'acarien *Varroa destructor*.

Une véritable guidance vétérinaire sera proposée aux apiculteurs et des améliorations seront apportées pour faciliter la disponibilité des médicaments vétérinaires.

Le Plan comporte un volet important consacré au rôle des produits phytopharmaceutiques (ppp) dans la régression des abeilles. Des études et enquêtes ont en effet montré les effets pervers de certains pesticides, notamment des insecticides : surmortalité, comportement anormal, effets sur le couvain.

Les législations européenne et nationale relatives aux pesticides sont pourtant contraignantes et élaborées pour réduire au maximum les risques vis à vis des espèces non cibles.

Devant le constat de l'augmentation de surmortalité et autres effets négatifs dans les populations d'abeilles, la Commission européenne a décidé de renforcer les exigences en matière d'écotoxicité « abeilles », lors de l'évaluation de nouvelles substances actives.

Certains néonicotinoïdes déjà en circulation sont dans le collimateur : imidaclopride, thiamethoxame, clothianidine, qui semblent particulièrement nocifs pour les abeilles.

Des procédures à l'échelon européen sont actuellement mises en place pour évaluer les données de manière approfondie, lors du renouvellement d'autorisation de ces substances. L'EFSA est en charge des études. Les conclusions pourraient déboucher sur le retrait de certains produits.

En attendant les résultats du lent processus de ces évaluations, la Belgique a décidé de faire le point à partir des conclusions 2015 de l'EFSA (prévu pour 2017).

L'introduction d'espèces exotiques envahissantes (animales et végétales) engendre également des risques pour la santé des insectes pollinisateurs : transport de marchandises, tourisme, commercialisation d'abeilles domestiques, de pollen, de plantes. Ces mouvements peuvent entraîner la transmission de maladies tant pour nos abeilles indigènes que pour nos plantes.

Citons le Frelon asiatique (*Vespa velutina*) prédateur d'abeilles. Citons aussi le petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*) signalé en Italie. C'est au point que l'AFSCA a développé un programme spécial de surveillance de ce parasite.

Afin de prévenir ou atténuer leurs effets néfastes, un règlement européen (en vigueur le 01.01.2015) définit les mesures à prendre concernant les espèces reprises sur la liste des espèces exotiques envahissantes. Une première liste de 37 espèces est publiée dans le JO de l'UE (13.07.2016). 21 de ces espèces sont déjà implantées en Belgique (dont le Frelon asiatique) et 11 pourraient s'y établir prochainement.

Une excellente décision vient s'ajouter à ces multiples actions : la révision de l'obligation légale de lutter contre les chardons. La législation actuelle (AR 19.11.1987) oblige d'empêcher la floraison et la dissémination des semences de chardons nuisibles pour l'activité agricole. Or ces plantes constituent une source alimentaire pour les pollinisateurs.

Reste un facteur important du déclin, contre lequel nous sommes impuissants : le changement climatique.

Le Plan abeilles veut associer tout un chacun à œuvrer en faveur des abeilles. Des brochures et des actions seront réalisées dans ce but.

Un « Groupe de Travail Abeilles » (en place depuis 2012) veille à échanger les informations, à coordonner les initiatives. Il est présidé par l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique. Il comprend un organe officiel, formé de représentants des administrations fédérale et régionales. L'organe consultatif, pour sa part, regroupe tous les acteurs concernés par la problématique : autorités publiques, apicoles, associations actives dans la préservation de la biodiversité et de la pollinisation, chercheurs, entreprises professionnelles.

De cette collaboration entre les différents acteurs, espérons un renouveau de la santé des abeilles et des pollinisateurs en général.

- ⁽¹⁾IPBES : Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, mis sur pied en avril 2012 en tant qu'organisme intergouvernemental indépendant, ouvert à tous les pays des Nations Unies.
- ⁽²⁾EFSA : European Food Safety Authority (UE).
- ⁽³⁾AFSCA : Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (Belgique).

Tendez l'oreille

Par Betty Beys

Ils chantent, ils crient, ils ramagent, gazouillent, jasant, piaillent, babillent, sifflent, roucoulent, fredonnent, tirelient, pépient ... Nous entendons des oiseaux chanter, même en hiver mais, dès janvier, quelques individus lancent des strophes plus musicales. Comme nous, les oiseaux ont hâte de voir arriver le printemps et le clament !

Au fil des semaines, l'Accenteur mouchet, le Rouge-gorge familier, le Merle noir, le Troglodyte mignon, le Verdier, puis la Grive musicienne, les mésanges, le Pinson des arbres s'en donnent à cœur joie. C'est tôt le matin qu'on apprécie le mieux leurs mélodies.

Certains de ces musiciens ont passé l'hiver chez nous. Il s'agit de sédentaires ou bien de migrateurs qui ont « pesé le pour et le contre » et ont pris le risque de subir un rude hiver afin d'être les premiers sur place au printemps pour choisir les meilleurs endroits où nicher.

D'autres reviennent de leur quartier d'hiver, parfois très lointain.

Enfin, les premières notes de la Fauvette à tête noire et du Pouillot véloce nous confirment que la nouvelle saison de reproduction a démarré.

Les retours des migrateurs se succèdent : Pouillot fitis, martinets, hirondelles, fauvettes, rousserolles et bien d'autres.

Litanie ou symphonie ?

Même s'ils chantent en chœur, nous pouvons (avec un peu d'entraînement) identifier chaque membre de la chorale car chaque espèce a un chant propre. Selon les espèces, le chant est simple, répétitif (seulement quelques notes) ou il est complexe, composé de plusieurs phrases variées. C'est généralement le cas chez les oiseaux peu colorés, ce qui permet d'éviter les méprises entre espèces proches comme les Pouillots véloce et fitis par exemple.



Raymond Beys - © 2017 CEBE-MOB

La tradition, tel père tel fils

Le chant « simple » est imprimé dans les gènes ou appris en écoutant le père ou les voisins et en mémorisant les phrases entendues. Le printemps suivant, l'oiseau s'écoute chanter et se corrige.

Le répertoire peut contenir plusieurs types de chant, caractérisés par un ordre constant des notes, comme chez la Mésange charbonnière p. ex. La même ritournelle ou les mêmes types de ritournelle sont émises par chaque individu de l'espèce, avec parfois quelques nuances, notamment dans la voix. Oui, comme chez les humains, la voix est spécifique de chaque individu. Les parents peuvent ainsi retrouver leurs jeunes dans les grandes colonies (mouettes, goélands, ...). Et cela d'autant plus que les oiseaux ont une ouïe fine. Ils entendent 10 fois mieux que nous⁽¹⁾.

La fantaisie

Chez d'autres espèces, chaque individu incorpore dans son chant, des séquences empruntées à d'autres espèces. Les partitions sont différentes d'un sujet à l'autre, bien que le registre de base reste le même. L'imitateur écoute tous les sons de la nature, y compris lors du voyage de migration et dans le lieu d'hivernage, ainsi que les sons de son environnement (sonnette, téléphone,...). Il organise alors tous ces fragments en un chant spécifique de l'espèce. L'identification du chant de ces imitateurs doit être guidée par la sonorité de l'instrument de musique bien plus que par la mélodie elle-même.

Le risque de prendre l'imitateur pour l'imité est valable aussi bien pour un congénère de l'imité que pour l'ornithologue. L'Étourneau sansonnet, la Rousserolle verderolle, le Geai des chênes sont des spécialistes de ces sérénades combinées.

Notons que, même chez les espèces non imitatrices, on peut parfois déceler des sons étrangers dans le chant des jeunes. Ils y ont été incorporés par erreur lors de l'apprentissage et ne s'y maintiennent pas nécessairement au cours du temps.

Se faire entendre

L'habitat de l'espèce influence aussi la structure du chant. En milieu forestier dense, on remarque que les sons sont plus graves et les notes répétées, tandis qu'en milieu ouvert (désert, plaine, montagne), les phrases musicales sont plus longues, plus aiguës et s'entendent de loin.

Tu viens de Bruges ou de Liège ?

Les sérénades d'une même espèce entendues dans différentes régions peuvent être quelque peu différentes. Le dialecte régional caractérise une population, comme le patois de Bruges ou de Liège caractérise les habitants de ces régions.

Pourquoi se faire entendre ?

Le rôle du chant comme celui des cris, est bien connu : la communication.

- « Je suis chez moi » : le chant peut avoir une signification territoriale. L'individu qui a choisi où s'installer pour nicher et élever ses jeunes l'annonce aux maraudeurs qui auraient l'audace de s'aventurer dans son domaine.
- En même temps, le chant a pour but d'attirer une femelle. Chez la plupart des espèces, les musiciens sont en effet les mâles et ils utilisent ce don pour séduire les dames. Dès que la nidification a commencé, l'ardeur à chanter diminue. Seules quelques vocalises maintiennent le contact avec les voisins pour leur rappeler que « ici : propriété privée, défense d'entrer ».
- Le chant peut aussi contribuer à la cohésion d'un groupe, d'une colonie. C'est entre autres l'intérêt du dialecte régional. On maintiendra ainsi localement une population avec ses gènes adaptés aux conditions environnementales et climatiques de l'endroit.
- Deux chanteurs d'une même espèce engagent parfois une joute vocale : le contrechant. Le premier lance une tirade, aussitôt suivie d'une réponse accentuée du second. Le dialogue continue et c'est à qui chantera plus fort et plus longuement pour finalement se terminer en un duo frénétique.
- Les cris, quant à eux sont le plus souvent des alarmes pour prévenir les congénères d'un danger, comme la

présence d'un prédateur, ou bien ce sont des appels ou des cris de détresse, de ralliement (en vol groupé par ex.).



Perdu dans les roseaux, le Phragmite des joncs passe inaperçu dans sa livrée brunâtre. Il lui faut donc chanter à tue-tête pour défendre son territoire et trouver l'âme-sœur. (Nieuwvliet (NL) – avril 2014)
Jean-Philippe Coppée - © 2017 CEBE-MOB



Le cri des oiseaux de mer (ici une mouette rieuse) vise à percer le bruit ambiant (vagues, ressac) pour quand même se faire entendre. (Nieuwvliet (NL) – mars 2016)
Jean-Philippe Coppée - © 2017 CEBE-MOB

Décrypter les vocalises

Les multiples notes composant les phrases musicales sont en fait des vibrations, des ondes sonores émises à diverses fréquences. Les basses fréquences se traduisent par des sons graves tandis que les fréquences élevées par des sons aigus. Le chant typique de chaque espèce résulte des variations de fréquences et de leur agencement au cours du temps.

On peut enregistrer les chants soit de manière acoustique, soit de manière visuelle par spectrographe acoustique. Les graphiques obtenus, appelés sonagrammes (ou sonogrammes), donnent les fréquences (en kilo Hertz) en fonction du temps (en secondes). On visualise ainsi les détails des mélodies, tels que les perçoivent les oiseaux car l'oreille humaine, n'entend qu'une modulation continue.

Ténors, premiers prix de conservatoire

Reste à comprendre comment les oiseaux, surtout ceux de petite taille, réussissent à émettre des sons d'une telle puissance. L'organe vocal de l'oiseau n'est pas celui de l'homme ! Chez ce dernier, le larynx est situé au dessus de la trachée et présente deux saillies de la membrane muqueuse, les cordes vocales. Au passage de l'air exprimé et sous l'influx nerveux, elles vibrent à plus ou moins grande vitesse et produisent ainsi des ondes sonores de différentes fréquences.

Chez l'oiseau par contre, la syrinx⁽²⁾ est située au fond de la trachée à l'intersection des deux bronches. Elle est équipée de deux cavités (caisses de résonance) contenant un tissu conjonctif très fin en forme de membranes élastiques (tympaniformes). L'air expulsé des deux bronches fait vibrer ces membranes. Des muscles entourant la syrinx modifient la tension des membranes, ce qui rend le son plus ou moins aigu.

Chose curieuse, les membranes tympaniformes de chaque cavité peuvent vibrer de façon indépendante ce qui produit, en même temps, deux sons différents. L'oiseau (du moins certains) peut chanter à deux voix.

Ah, les oiseaux : plaisir des oreilles autant que plaisir des yeux ! Même si nous n'en distinguons pas toutes les nuances, les concerts printaniers des oiseaux sont des merveilleux cadeaux de la nature, renouvelés chaque année.

Bibliographie sommaire

- Gailly Paul, 1991, « Chanter pour survivre » conférence WSL.
- Gailly Paul, 1997, « Do you parler français ? » Aves Contact n°3 2-4.
- Hubaut Damien, 1996, « Les chants d'oiseaux » conférence, Centre Marie Victorin.
- Perrins Christopher, 1987, « Les oiseaux d'Europe » Ed. Delachaux & Niestlé.
- Robinson Maxwell & Timmers Jean-François, 2004, « Le langage des oiseaux » L'homme et l'Oiseau, n°1 avril, 16-33.
- Robinson Maxwell & Timmers Jean-François, 2008, « Le langage des oiseaux ».
(<http://www.protectiondesoiseaux.be/content/view/39/86>).
- Site des chants d'oiseaux : <http://faureben.free.fr/svt/chantsdoiseaux/topic/index.html>.

⁽¹⁾ Grâce à leur oreille interne équipée d'une densité de poils plus élevée que chez les humains, les oiseaux perçoivent et reconnaissent dans les chants et cris, des motifs qui nous échappent. Ils peuvent percevoir deux signaux séparés par un intervalle de deux millièmes de seconde !

⁽²⁾ Syrinx : Hamadryade d'Arcadie qui, poursuivie par Pan, se métamorphosa en roseaux. Pour se consoler, Pan assembla quelques roseaux et en fabriqua une flûte champêtre, appelée syrinx ou flûte de Pan.



Nos sites

Dessine-moi l'Hof ter Musschen

par Claire Dicker

Nous sommes dans une société de l'image et de technologie. Pourtant, l'atmosphère d'un site peut aussi être rendue par un (habile) coup de crayon.

C'est lors d'une de mes guidances à l'Hof ter Musschen, en avril 2013, qu'un de mes amis a pris ces croquis.

Ce dessinateur a l'art de croquer sur papier aussi vite que certains prennent une photo !

Il réalise l'ébauche sur place, ensuite il améliore parfois son travail à la maison ou le met en couleur.

Ici la nature était encore sous sa parure d'hiver et l'artiste a bien su rendre l'ambiance hivernale du site. Les familiers de l'Hof ter Musschen, apprécieront sans aucun doute... et cela donnera probablement envie aux autres de venir le découvrir.

Et si d'autres artistes souhaitent partager leur travail, qu'ils n'hésitent pas à nous en faire part.

Grand merci à Daniel Dekeuleneer pour ce partage.



Le dessin est une lutte entre la nature et l'artiste. Il ne s'agit pas pour lui de copier, mais d'interpréter.

Charles Baudelaire (Poète français, 1821-1867)





Observations

Observations en gestion

par Jean-Philippe Coppée

En gestion (voir p. 4), les occasions de faire des observations 'rares' sont plus fréquentes et participent au plaisir de l'activité. En fauchant ou en taillant, on peut découvrir l'une ou l'autre trace/espèce. Ou alors, un plus érudit partage sa connaissance des mousses pour laisser observer une rareté...



Nid de rat des moissons (*Micromys minutus*) (Moe – février 2017)
Alain Doornaert - ©2017 CEBE-MOB



Nid de rat des moissons (*Micromys minutus*) (Moe – février 2017)
Alain Doornaert - ©2017 CEBE-MOB



Hygromia cinctella (Gastéropode) (Moe – avril 2017)
Jean-Philippe Coppée - ©2017 CEBE-MOB



Sphaerocarpos michelii (Moe – avril 2017)
Jean-Philippe Coppée - ©2017 CEBE-MOB

Un nouveau gestionnaire à l'Hof ter Musschen

par Claire Dicker

Au programme de la gestion de janvier, il y avait le ramassage des produits de fauche tout au fond de la réserve, dans la zone située après la pâture des chevaux et le petit bois. Un magnifique Rouge-gorge (*Erithacus rubecula*) se tenait à quelques mètres de nous (2 m à peine) et picorait sans peur les invertébrés laissés un moment à découvert par le ramassage des végétaux fauchés : un gestionnaire discret et assez peu craintif !

De temps en temps, il montait au sommet des tas que nous avons fait pour observer les endroits dégagés où il pouvait venir picorer sa pitance. Cet oiseau se nourrit principalement d'insectes à tous les stades d'évolution, d'araignées, de vers voire de petites limaces ainsi que des fruits à la fin de l'été. Et pour être si peu farouche, cet individu devait sans doute venir du Nord ou de l'Est de l'Europe, afin de séjourner chez nous pendant l'hiver. C'est un semi-migrateur car 'nos' rouges-gorges descendent passer l'hiver plus au sud.

Il ne nous fut pas d'une grande aide mais quel réconfort pour nous de nous avoir accompagnés durant toute cette froide journée.



Rouge-gorge familier à l'HTM (HTM – janvier 2017) Claire Dicker - ©2017 CEBE-MOB



Patrimoine

Visite dans le Bas Evere

Par Jean Randoux

Le dimanche 26 mars 2017, a eu lieu une balade peu banale pour les naturalistes.

Mise sur pied par Jean, cette découverte du patrimoine éverois fait quelque peu écho à sa frustration de guide de ne pas pouvoir investiguer plus à fond tel ou tel aspect lors de ses promenades. De temps en temps, il faisait bien un détour par un château d'eau à côté de la gare de formation ou il glissait des commentaires sur la construction de l'église Saint-Vincent. Il risquait parfois une incursion dans la rue Saint-Vincent où l'on trouve des maisons rurales de type traditionnel. Mais il restait sur sa faim !

Après avoir parcouru les environs proches de Schaerbeek, le voici nous accompagnant dans le Bas Evere, à quelques pas du Moeraske. Suivez le guide !

Introduction

Dans le Bas Evere (le nord de la surface rectangulaire qu'occupe la commune), se trouvent trois sites gérés par la CEBE : le Moeraske, le jardin potager biologique du Houtweg et le jardin des herbes condimentaires jouxtant le moulin d'Evere.

Lorsque l'on observe la carte de Vandermaelen (env. 1850) ou les cartes topographiques d'aujourd'hui, on se rend compte que le chemin de fer occupe le fond de la vallée de la Senne (dont quelques segments du cours d'eau, encore à l'air libre, restent visibles, le long du canal).

C'est, bien entendu, cette double opportunité (chemin de fer et canal) qui a attiré la main-d'œuvre bruxelloise du XIXème siècle vers ces terrains périphériques.

En ce dimanche 26 mars, comme nous n'entrons pas réellement sur le site de la réserve naturelle, il est bon de constater que le parc du Bon-Pasteur joue le rôle de tampon entre la zone fragile et "la ville".

La cité hennuyère de Soignies et le Bas-Evere sont intimement liés par Saint Vincent et par la Senne. En effet, au XIIème siècle, le Chapitre de chanoines sonégien se voit attribuer, dans ses biens, la chapelle du Bas Evere. En outre, la Senne traverse la ville de Soignies et prend sa source dans le sud de sa commune.

Eglise Saint Vincent

Le sous-sol de la région est principalement constitué de sable. Des indurations de grès calcaires s'y sont formées, et on les a utilisées, sous forme de moellons, dans les édifices faits pour durer... C'est le cas de l'église et aussi d'une vieille ferme que nous aborderons plus loin.

Ceci dit, pour ses constructions, Evere a également pu compter, et ce depuis des siècles, sur la couche de limon déposée entre -22000 et -15000 ans, lors de la dernière glaciation. Au départ, cette couche comprenait sable, argile et calcaire. Mais, au cours du temps, le lessivage des carbonates a laissé, en surface, un limon décalcifié, c'est-à-dire une excellente terre à briques.

Rue Saint-Vincent et rues avoisinantes

C'est l'ancien village. Beaucoup de maisons ont disparu durant les deux guerres mondiales, en raison de la présence de la gare de formation toute proche, visée tantôt par les "alliés", tantôt par l'"ennemi". Résultat, des maisons fin XIXème - début XXème siècle côtoient des maisons érigées après 1945.

Dans la rue Saint-Vincent, on observe des bâtiments de ferme, maintenant reconvertis en résidentiel. On les reconnaît généralement à la présence d'un corps de logis à côté d'une grange. De temps en temps, on reconnaît des maisons unicellulaires (corps de logis uniquement) habités, à l'époque, par des paysans salariés chez des fermiers davantage nantis.

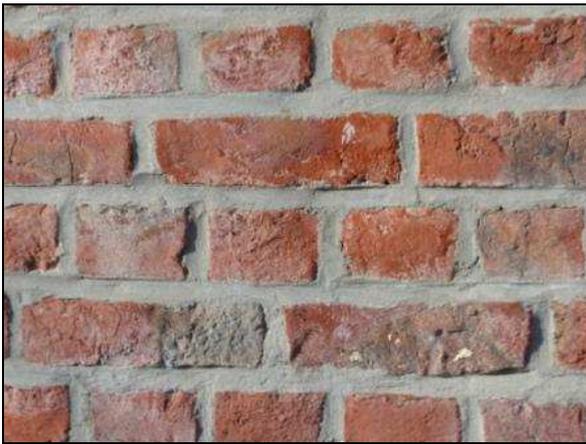
Le matériau principal, utilisé pour les murs, est la brique. Depuis des siècles, les briques sont placées en paneresses et en boutisses, sur une certaine épaisseur. Cependant, les briques de l'époque sont souvent poreuses. Dès lors, on les recouvre d'un enduit. Celui-ci étant plus ou moins soigneusement façonné, son auteur signait son "œuvre" par un "cartouche" mentionnant le nom du "cimenteerder". C'est notamment le cas pour l'ancienne ferme située au n°45.



La balade débute à l'église Saint-Vincent



Ancienne ferme aux murs de briques recouvertes d'un enduit



Mur fait de briques en panneresses et en boutisses



Un brin d'Art Nouveau dans le logement social (1907)



ETRIMO, une autre façon d'urbaniser le 'village' d'Evere



« EXPATS », pour expatriés (OTAN, Europe)



La zone de sources



Le mur de soutènement entre la rue de la Marne (bas) et la rue Van Hoorde (haut)

Photos : Michèle Rooseleir © 2017 CEBE-MOB

Dans cette rue, il y a des maisons plus récentes (après la seconde guerre mondiale) dont les briques sont alignées seulement en panneresses et sur une base de béton.

Les numéros 32 à 50 sont un alignement de maisons sociales datant de 1907. Ici aussi, les murs sont formés de briques en panneresses et en boutisses, bien sûr... mais une pointe d'Art Nouveau (pierre bleue sculptée) orne les pignons. Etant donné que le centre de Bruxelles ("pentagone") devait absorber les surplus de main-d'œuvre en provenance de la campagne, cette limite, cette "frontière pentagonale" va rapidement disparaître. Les villages de Schaerbeek (1^{ère} couronne autour du pentagone) et d'Evere (2^{ème} couronne) se peuplent, l'un après l'autre, de nouveaux paroissiens. Encore faut-il pouvoir loger ces "deshérités" ? Voilà pourquoi, on a créé du "logement social" (voir plus loin).

Rue du Bon Pasteur et rue de la Marne

Il n'est plus possible d'admirer de vieilles bâtisses sur cet axe, mis à part les immeubles "Etrimo" qui, telle la biblique "multiplication des pains", se répandirent dans tout Bruxelles au cours des années '60... avant une faillite du groupe en 1970. Il s'agit d'une fabrique de modules répétés à l'envi, jusqu'à 16 étages. Dans cette commune qui veut rester "verte", les espaces sauvages (friches) ont été envahis par ces "barres" (blocs horizontaux, par distinction des immeubles-tours, dont la composante est plus verticale).

Actuellement, on continue toujours à construire - certes des immeubles de quelques étages seulement - notamment pour une clientèle fortunée, travaillant à l'Europe ou à l'OTAN... Quelques gazons verts, égayés de pâquerettes et autres pissenlits, en rosettes chiches, remplacent les nombreuses friches riches en biodiversité mais sans valeur aux yeux des promoteurs et de la plupart des décideurs communaux.

En cherchant bien, d'un ancien couvent détruit par un bombardement en 1944, subsiste pourtant encore une tour du XIX^{ème} siècle. Si l'on suit un sentier longeant ce site, on l'aperçoit très bien... et la pente nous invitant à poursuivre ce sentier nous amène à une zone de sources. Celle-ci annonce le Doolegt et son étang faisant l'objet d'activités de découverte-nature à l'école communale..."La Source".

Si l'on reprend la rue de la Marne, un vieux (1904) mur de soutènement pour la rue Van Hoorde servait de lieu de stockage pour les maraîchers se rendant sur les marchés à Bruxelles.

Enfin, on atteint la ferme 't Hoeveke (1638) où l'on retrouve les moellons de grès calcaires et les briques en panneresses et en boutisses.

Remarquons que toutes les anciennes constructions rencontrées, église, couvent, fermes, ont été érigées au-delà (et non en deçà) de la ligne de sources.

Limite d'Evere et Foyer Schaerbeekois

Sur une carte topographique, de ce côté-ci de Bruxelles, on comprend pourquoi l'urbanisation a constitué un "front nord-est". En effet, du pentagone, le mouvement a suivi un axe NE : le village de Schaerbeek d'abord, le hameau d'Helmet ensuite et enfin, le village d'Evere. Début XX^{ème} siècle, on en est à l'expansion du Foyer Schaerbeekois, en particulier sur les terres les plus éloignées du cœur de Bruxelles, à savoir la limite de la commune, juste avant de passer sur Evere.

C'est ainsi que, rue du Tilleul (numéros pairs schaerbeekois; impairs évérois), on rencontre de nombreuses constructions de cette "cité sociale" : des alignements de maisons stéréotypées à 8 boîtes-aux-lettres, et donc 8 appartements, de part et d'autre d'une cage d'escaliers centrale. Ou bien, cet ensemble de 9 appartements qui rappelle franchement le joli style "cottage".

Les centaines d'appartements créés et loués par le Foyer Schaerbeekois à Helmet rappellent qu'au début du XX^{ème} siècle, les bourgeois et politiques de l'époque avaient conscience du danger potentiel que représentait une concentration massive d'ouvriers. En effet, leurs préoccupations étaient multiples :

- crainte des épidémies (promiscuité)
- crainte des révoltes sociales
- crainte des dérives morales (ivrognerie, imprévoyance, immoralité, crimes)
- raison économique impliquant que le logement en famille est une vision de l'avenir plus efficace que l'assistanat purement financier.

Rue du Moulin à vent...

...avec son moulin qui n'est plus "à vent" depuis longtemps. La "dernière mouture" d'Alain Doornaert (Evere 2003) relate bien l'histoire de ce monument devenu "Musée de l'Alimentation".

Revenons cependant sur quelques éléments. Il s'agit d'un moulin-tour en briques, contrairement aux moulins en bois sur pivot. Pour orienter les ailes, on ne fait plus tourner l'ensemble du corps du moulin, mais seulement son toit. Cet édifice, érigé en 1841, ne résiste pas à la crise du blé, fin XIX^{ème} siècle-début XX^{ème} (céréales américaines et russes moins chères ; minoteries industrielles le long du canal...).



La ferme avec ses briques et ses moellons de grès calcaire



Foyer Schaerbeekois : un ensemble de 35 maisons à appartements (rue du Tilleul et rues voisines)



Foyer Schaerbeekois : un ensemble de 9 appartements ayant un air de « british cottage » (les escaliers sont en réfection)



Rue du Moulin à vent...



Un moulin qui a perdu ses ailes



Une publicité du « cimenteerder » fier de son travail



Le cartouche du même « cimenteerder » (détail)



Maison Art Déco, avec sa marbrite

Dans les années '30, il devient moulin à épices. A quelques mètres du bâtiment, la CEBE anime un petit jardin d'herbes condimentaires, c'est-à-dire des épices "locales" d'avant les épices "des Indes".

Détail piquant qui nous fait reculer de quelques dizaines d'années : lorsque les premiers habitants de cette rue s'installèrent en 1948, ils bénéficiaient d'un sentier appelé "servitude" permettant de se rendre directement au quartier d'Helmet, à travers la propriété des dames gérant le site, et donc, sans faire le détour par la chaussée de Haecht. Cette libéralité ne dura pas longtemps.

Encore quelques traits de style à observer

Les cartouches du cimenteerder

Plusieurs exemplaires sont encore visibles notamment chaussée de Haecht, rue Van Obberghen, rue Van Hoorde, rue Stuckens (ancienne maison de maraîchers au n°164).

L'Art Déco

Un mouvement qui simplifie les "macaronis épileptiques" de l'Art Nouveau (voir l'article sur l'avenue Louis Bertrand dans EDM 120) mais qui joue beaucoup sur les formes géométriques et utilise des matériaux peu coûteux comme la marbrite (verre opacifié au lieu de véritable marbre). C'est le cas de la construction du n°78, rue Van Hamme, et qui date de 1935.

Le style "Paquebot"

Dans les années '30, l'architecture est influencée par les progrès technologiques, notamment dans les domaines de l'aviation et de la navigation. On voit apparaître l'usage à grande échelle du béton qui permet les courbes architectoniques (proue d'un navire, hublots, vagues...) couvertes de briques dans les tons jaunes. C'est le cas des bâtiments de la place de la Paix au n°21, de la rue Dekoster n°17 mais aussi de la maison communale d'Evere (1939).

Il y a encore beaucoup de choses à voir dans le Bas Evere. Ainsi, dans les années '50, on croit distinguer par-ci, par-là, un style "Spirou" (poignée de porte, garde-corps oblique... comme p.ex. aux n°8-10 de la rue Van Obberghen) et qui aurait influencé la BD de l'époque.

Le patrimoine naturel comme architectural est plein de richesses encore à découvrir.

En fait, il n'y a pas de secret. Pour cela, on regarde, on lève la tête, tout en baissant régulièrement les yeux jusqu'au niveau des pieds... belle gymnastique du naturaliste. C'est comme avec les oiseaux et les arbres, vers le haut... jusqu'à la moscatelline, en bas!



Style « PAQUEBOT » : rue van Perck...



... et rue Saint-Vincent



Réaction au sérieux de l'après-guerre...



le style « SPIROU »

Photos : Michèle Rooseleir © 2017 CEBE-MOB



Actions

Piégeage en bordure de l'Hof ter Musschen !

Par Michel Moreels

Inadmissible ! Scandaleux ! Lamentable !

Comment décrire autrement les agissements de certains responsables de l'école Singelijn, sise en bordure du site de l'Hof ter Musschen. Ceux-ci, pour protéger le nouveau poulailler qu'ils viennent d'installer et dont les poules ont, malheureusement pour elles, rapidement été décimées par un ou des prédateurs, n'ont rien trouvé de mieux que d'installer une cage-piège pour se débarrasser du mustélidé soupçonné -sans doute à juste titre- de ce larcin (voir notre article sur la fouine (EDM 121)). Ce 'choix' est triplement fautif.

Pratiquement, tout d'abord

N'importe quel observateur aurait pu constater que si le poulailler était couvert de grillages donnant l'impression d'une citadelle inexpugnable, il y avait néanmoins un GROS point faible : sa porte au sommet arrondi s'insérait dans un chambranle rectangulaire et les deux espaces, ainsi créés de chaque côté de celle-ci, n'étaient pas protégés par du grillage, mais restaient béants. Voici deux accès directs à la volaille confinée !

Ajoutez à cela, que le petit grillage serré recouvrant toute la construction (et censé la protéger de toutes incursions) constitue en fait une excellente "échelle" pour une belette, un putois ou une fouine. Si un poulailler est mal conçu, il ne faut pas s'étonner de voir la faune sauvage profiter de cette aubaine !

Légalement ensuite

Rappelons, en effet, que TOUTES les espèces européennes de mammifères sont intégralement protégées en Région de Bruxelles-Capitale... même celles qui peuvent occasionnellement générer certains dommages ! Ici, les responsables de la pose de ce piège ont agi en contradiction de la loi en commettant un acte illégal et donc répréhensible.

Pédagogiquement, enfin

L'ignorance de la loi n'est ici pas une circonstance atténuante, car cette mesure a été prise, détail aggravant, dans un cadre pédagogique. Je ne me targue certes pas de connaissances particulières dans le domaine de l'enseignement, mais si à l'occasion d'une initiation scolaire à la sécurité routière, un enseignant venait à prétendre qu' "on roule à gauche en Belgique", il commettrait, à mon sens, une erreur plus lourde de conséquences que s'il se bornait à proférer cette ineptie au "Café de la gare".

Que dans un contexte éducatif, quelqu'un fasse fi d'un pan de la Loi, - la protection de la Vie sauvage-, me paraît de fait gravissime ! Ce fait témoigne aussi de l'absence totale de considération manifestée à l'égard de la faune sauvage par le ou les auteurs de ce fait.

Chercher à détruire sciemment un mammifère sauvage protégé parce qu'il a "croqué" des poules par ailleurs mal préservées, est éloquent du non- respect

affiché à l'égard de la Nature. Cela relativise aussi, et de beaucoup, l'intérêt éducatif de ce projet "poulailler". Un air de greenwashing⁽¹⁾, tout cela ! Et puis, quelle image de respect de la vie est donnée aux enfants qui participent au projet. Comment les responsables leur auront-ils expliqué la mort des poules et la pose de leur piège illégal (imaginons p.ex. tout le bien que les enfants penseront à l'avenir du « méchant prédateur » qu'il faut impérativement détruire par tous les moyens !).



*Un poulailler doit être conçu en fonction de l'animal, mais également de son environnement. Ceci inclut la vie sauvage !
Jean-Philippe Coppée - © 2017 CEBE-MOB*

Et l'action de la CEBE dans tout cela ? Heureusement, un de nos membres a pu voir -et photographier- ce qui se tramait et a prestement averti l'IBGE, dont l'intervention rapide a efficacement mis fin à cette infraction. Reste encore à corriger un projet 'pédagogique' fort sujet à caution ! Nul de chez nul, ne trouvez-vous pas ?

⁽¹⁾ Le 'greenwashing', dénommé aussi 'écoblanchiment' ou 'verdissage' en français, est une expression désignant un procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation dans le but de se donner une image écologique responsable dans le cadre d'une action menée... mais qui ne l'est aucunement.



Produits & Publications

Publications



€ 5

1. Promenade dendrologique à Schaerbeek
Arbres de voirie de la commune, par *D. Geerinck*



€ 5

2. Promenade dendrologique à Evere
Arbres de voirie de la commune, par *D. Geerinck*



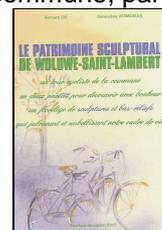
€ 2,5

3. Moulin d'Evere : dernière mouture
La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*



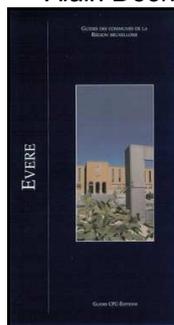
€ 5

4. Les araignées
Guide d'identification, par *Horst Schroeder*



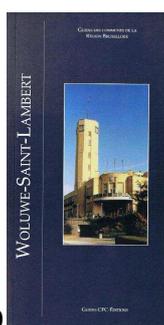
€ 5

5. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert
par *Geneviève Vermoelen*



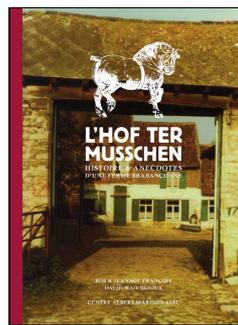
€ 10

6. A la découverte des sites et monuments d'Evere



€ 10

7. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert



€ 16

8. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne
25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

Frais de port : € 1,50 (sauf 10. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes € 3,50)

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

Auriez-vous une adresse e-mail à nous communiquer ?



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer des adresses « courriel » de nos abonnés.

Cela nous permettrait de vous contacter rapidement :

- pour vous rappeler une activité particulière ou vous signaler une menace sur un de nos sites.
- pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier » (nous ne sommes pas toujours avertis d'un déménagement et nous ne savons alors plus vous contacter).

Si vous souhaitez nous communiquer vos coordonnées « e-mail », merci de nous les faire parvenir à l'adresse cosyandre@yahoo.fr. D'avance merci ! (utilisation UNIQUEMENT par la CEBE)



Agenda

Visites - animations - gestion

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen.

Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

- Rendez-vous :**
- Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld. de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert
Accès : bus 42 et 79, arrêt Thiry-Woluwe ou Hof ter Musschen.
 - Moeraske : Parvis de l'Eglise St. Vincent à Evere.
Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64, 45 arrêt Saint-Vincent.
- Date :**
- Hof ter Musschen : 1^{er} dimanche du mois, de 10 à 13 h.
 - Moeraske : 2^{ème} dimanche du mois, de 10 à 13 h.

Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

- Rendez-vous :** Croisement rue de Verdun – Houtweg – rue L. Vandenhoven
Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.
- Date :** Tous les 3^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere. Lors de cette animation des explications sont aussi données quant à celui-ci. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

- Rendez-vous :** Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.
Accès tram 55, arrêt Tilleul.
- Date :** tous les 4^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Animations de boulangerie traditionnelle.



Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIX^{ème} siècle). Animation combinée avec exposés didactiques, visite-découverte du site Natura 2000 de l'Hof ter Musschen. Maximum 8 personnes – réservation indispensable au 02 / 216 38 32 ou fournil@cebe.be – infos : <http://fournil.cebe.be>.
Une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 16 h 30.
PAF : € 20 (comprenant un pain bio de 920 gr).

Four banal

Venez cuire vos pains, préparés chez vous, au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIX^{ème} siècle). Une fois par mois, toute l'année, à 14 h 45 (enfournement à 15 h)
Réservation indispensable au 02 / 256 05 39 ou reservation_cuisson@cebe.be – infos : <http://fournil.cebe.be>.

Journées de gestion.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

- Hof ter Musschen – Fournil : 1^{er} samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (RV 10 h au fournil).
Moeraske : 2^{ème} samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30,
(RV 9 h 30 au garage croisement rue Chaumontel/rue Walckiers).

Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veuillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

Cotisations :

Membre adhérent : € 6,00 (minimum).

Membre protecteur : € 12,50 (minimum).

Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).

Dons :

Une attestation fiscale est délivrée pour tout don cumulé atteignant **au minimum € 40 (hors cotisation) pour l'année civile.**

**Pour COTISATIONS ET DONS UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :
BE 56-2100-3244-0488 de la CEBE à 1140 Bruxelles (BIC : GEBA BE BB).**

**Pour tous autres paiements - Compte bancaire (IBAN) :
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB).**

Attention !

Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrons vous envoyer !

Réabonnez-vous !

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation ! (Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 979 510

L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format pdf). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web (www.cebe.be) doivent nous en faire la demande par mail à l'adresse info@cebe.be ou cosyandre@yahoo.fr en nous communiquant leur nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'ils puissent être identifiés sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un mail avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de l'Echo du Marais. Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peut être mobilisée pour d'autres actions.

A vous de décider !

Journées du Patrimoine 2017 en Région de Bruxelles-Capitale

Les prochaines Journées du Patrimoine en Région bruxelloise se dérouleront les 16 et 17 septembre 2017 et auront pour thème "La Nature en ville". La CEBE participe à cet événement en invitant le public au Walckiers et à l'Hof ter Musschen. Retenez déjà ces deux dates (attention, le dimanche est 'journée sans voiture') !

Walckiers :

C'est la partie schaarbeekoise du Moeraske qui, cette année, sera à l'honneur. En collaboration avec des professeurs et étudiants de l'option "Technicien(ne) en Environnement" de l'Institut de la Sainte Famille qui partagent le site avec nous, nous présenterons les deux facettes de celui-ci : les beaux arbres du parc de l'école où la Nature est contrôlée et l'incroyable diversité biologique de la partie sauvage -celle gérée par la CEBE- qui héberge de nombreuses espèces rares.

Les visites guidées, d'une durée de 1h30, se feront uniquement le dimanche 17 septembre. Le point de départ est fixé à l'entrée de l'Institut de la Sainte Famille (Rue Chaumontel n°9 à 1030 Bruxelles). L'horaire prévoit des départs de visites à : 10h, 12h, 14h et 16h. Les guidances seront bilingues FR-NL à 10h et 14h, les deux autres étant seulement en français. Il n'y a pas d'inscription et la PAF est gratuite.

Le lundi 18 septembre, dans le prolongement du week-end, le site sera aussi accessible aux établissements scolaires en ayant fait, au préalable, la demande auprès de Bruxelles Développement Urbain (www.developpement-urbain.irisnet.be).

Hof ter Musschen :

Le dimanche 17 septembre, la CEBE fera découvrir le site de l'Hof ter Musschen en insistant sur son aspect relique d'un paysage rural brabançon. Nous profiterons également de l'occasion pour expliciter l'action de notre association en faveur de celui-ci, action qui nous a valu d'être lauréat, en 2014, du Prix belge du Paysage. Les visites guidées, d'une durée de 1h, se feront exclusivement en français. Le point de rendez-vous est fixé au croisement du Boulevard de la Woluwe et de l'avenue Hippocrate et ce avec un fléchage pour atteindre le réel point de départ. L'horaire prévoit des visites à : 10h, 11h30, 13h, 14h30 et 16h. Il n'y a pas d'inscription et la PAF est gratuite.

Comme 2017 correspond aussi au dixième anniversaire des activités de "boulangerie traditionnelle" que la CEBE mène au fournil, celui-ci sera ouvert au public le samedi 16 et le dimanche 17 septembre de 10 à 17h (accès fléché).

Complémentaire à ceci, le dimanche 17 septembre, de 10 à 17h, un Salon des artisans et de la boulangerie traditionnelle se tiendra dans la grange de la ferme Hof ter Musschen. Ce sera l'occasion de découvrir différents stands mettant en valeur les techniques artisanales ayant permis la remise en état du fournil (vannerie, céramique, techniques de restauration d'un four à pain...) ainsi que la boulangerie traditionnelle.

Et ce n'est pas fini, parce que la commune de Woluwe-Saint-Lambert participe activement à cet événement, le Moulin à vent sera lui aussi exceptionnellement accessible, de même que la ferme de l'Hof ter Musschen. Tous deux offriront aussi la possibilité de visites guidées. Pour avoir le détail de ces multiples activités, nous vous conseillons la consultation du site internet communal (www.woluwe1200.be) et celui de Bruxelles Développement Urbain (www.developpement-urbain.irisnet.be).

Un geste pour la Nature ? Agissez avant qu'il ne soit trop tard !!!!

La Nature vous intéresse ? Vous voulez œuvrer au bénéfice de celle-ci à Bruxelles, près de chez vous ? Rejoignez les bénévoles de la CEBE ! Le Moeraske (sur Evere et Schaerbeek), l'Hof ter Musschen (à Woluwe-Saint-Lambert) ont besoin de vous !

Participez à nos "journées de gestion" sur ces sites (habituellement tous les premiers samedis du mois à l'Hof ter Musschen, tous les deuxièmes samedis du mois au Moeraske).

Selon les saisons, venez nous aider à planter des arbres ou tailler ceux-ci, entretenir des mares, faucher des prairies, évacuer les foin,...

Aucune connaissance ou aptitude physique particulière ne sont requises. Encadré par nos volontaires expérimentés, il y a du travail pour vous et ce, quel que soit votre âge.

Même si vous n'appréciez pas (ou plus trop) le travail physique, vous pouvez encore nous aider ! Une association comme la nôtre a besoin d'aides administratives, logistiques, fonctionnelles, juridiques, informatiques, rédactionnelles, scientifiques, pédagogiques,.... Il y a tant à faire !

La préservation de la Nature est l'affaire de tous ! Parlez-en autour de vous !

Contact : Michel Moreels : 0479 / 740 453 ou michel.moreels57@hotmail.be.



Dates

Juillet 2017

Sa 01	Hof ter Musschen	Gestion
Di 02	Hof ter Musschen	Visite guidée : Plantes dans et autour de la prairie humide - Guide : J. Randoux
Ve 07	Evere	Réunion de l'association (lieu à préciser – contact : M. Moreels)
Sa 08	Moeraske	Gestion
Di 09 ^(°)	Moeraske	Visite guidée : Les papillons diurnes - Guides : E. Fauville & L. D'Andrea (14h - contact : M. Moreels)
Sa 15	Moeraske	Potager biologique du Houtweg - Guide : M. Moreels
Sa 22	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques - Guide : M. Moreels

Août 2017

Sa 05	Hof ter Musschen	Gestion
Di 06	Hof ter Musschen	Visite guidée : Astéracées et Apiacées - Guide : J. Randoux
Sa 12	Moeraske	Gestion
Di 13	Moeraske	Visite guidée : Astéracées et Apiacées - Guide : J. Randoux
Sa 19	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg - Guide : J. Borlée
Ve 25	Evere	Réunion de l'association (lieu à préciser – contact : M. Moreels)
Sa 26	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques - Guide : M. Coquette

Septembre 2017

Sa 02	Hof ter Musschen	Gestion
Di 03	Hof ter Musschen	Visite guidée : Les invertébrés aquatiques - Guide : G. Trompet
Ve 08	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 – 60, rue Mattheussens à Evere)
Sa 09	Moeraske	Gestion
Di 10	Moeraske	Visite guidée : Richesse biologique - Guide : M. Moreels
Sa 16	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg - Guide : M. Moreels
Sa 16	Hof ter Musschen	Journée du Patrimoine (voir annonce en page 23)
Di 17	Hof ter Musschen	Journée du Patrimoine (voir annonce en page 23)
Di 17	Moeraske	Journée du Patrimoine (voir annonce en page 23)
Ve 22	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 – 60, rue Mattheussens à Evere)
Sa 23	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques - Guide : M. Moreels

Octobre 2017

Di 01	Hof ter Musschen	Visite guidée : Reconnaissance des plantes par leurs fruits, fanes et écorces - Guide : A.-M. Paelinck
Sa 07	Hof ter Musschen	Gestion
Di 08	Moeraske	Visite guidée : Reconnaissance des plantes par leurs fruits, fanes et écorces - Guide : A.-M. Paelinck
Ve 13	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 - 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 14	Moeraske	Gestion
Ve 27	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 - 60 rue Mattheussens à Evere)

Guides – contacts

- J. Borlée : 0477 / 285 620
- M. Coquette : 0474 / 930 604
- E. Fauville : 02 / 242 87 04
- M. Moreels : 02 / 460 38 54
- A.-M. Paelinck : 02 / 215 00 23
- J. Randoux : 0470 / 929 833
- G. Trompet : 0485 / 437 924

Attention : les activités dont les dates sont marquées du signe « ° » ont été changées d'heure de départ, le lieu de rendez-vous restant identique.

Pour les activités de "boulangerie traditionnelle", veuillez vous référer en page 21.

Vous déménagez ?

N'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse.
De cette manière, nous pourrions continuer à vous faire parvenir votre bulletin !

Pour nous contacter, rien de plus facile : un simple courriel à cosyandre@yahoo.fr (ou à info@cebe.be) avec vos nouvelles coordonnées et le tour est joué.

